

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011 DU ROC 03
Table des matières

ACRONYMES	3
1. LE ROC 03 : SA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE.....	4
1.1. BUTS ET OBJECTIFS	4
1.2. MISSION DU ROC 03.....	4
1.3. MOT DU PRÉSIDENT.....	5
1.4. MOT DE L'ÉQUIPE	6
1.5. ORIENTATIONS DE TRAVAIL 2010-2011	7
1.6. CLIN D'ŒIL SUR LES RÉALISATIONS 2010-2011	8
1.7. IMPLICATION DES MEMBRES, EN BREF!.....	11
1.8. L'ARRIÈRE-SCÈNE DU ROC 03 : CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
1.9. L'AVANT-SCÈNE DU ROC 03 : MEMBERSHIP 2010-2011	14
1.9.1. <i>Portrait des membres du ROC 03</i>	15
1.9.2. <i>Assemblées et rencontres pour les membres</i>	16
1.9.3. <i>Autres besoins des membres</i>	17
2. LE ROC 03 : SES COLLABORATIONS ET REPRÉSENTATIONS.....	18
2.1. ANALYSE DES COLLABORATIONS ET REPRÉSENTATIONS DU ROC 03	18
2.2. REPRÉSENTATIONS ET COLLABORATIONS DU ROC 03, EN BREF!	20
2.3. AVEC D'AUTRES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES (RAIIQ, RÉPAC, ADHÉSIONS DU ROC 03)	22
2.4. REPRÉSENTATION DES OCASSS DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.....	23
2.5. EN APPUI À DES PROJETS, CAMPAGNES ET ORGANISMES	25
2.6. AUTRES REPRÉSENTATIONS DU ROC 03.....	26
3. LE ROC 03 ET SES DIFFÉRENTS DOSSIERS	27
3.1. AU PLAN LOCAL.....	27
3.2. AU PLAN RÉGIONAL	28
3.3. AU PLAN NATIONAL	30
4. LE ROC 03 ET LA MOBILISATION	33
4.1. COMITÉ MOB	33
5. LE ROC 03 ET L'INFORMATION (PUBLICATIONS, SITE WEB, PRÉSENTATIONS, FORMATIONS)	36
5.1. OUTILS DE COMMUNICATION AUX MEMBRES	36
5.2. OUTIL POUR LA PERMANENCE.....	38
5.3. PRÉSENTATIONS DU ROC 03	38
6. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2011-2012	39

PHILOSOPHIE ET VALEURS

Philosophie d'action et valeurs

Le ROC 03 accomplit sa mission et ses objectifs en s'appuyant sur la philosophie d'action déterminée par ses membres. En effet, au fil des ans, le ROC 03 précise sa philosophie à travers son enracinement, son histoire, sa démocratie, sa vie associative, ses concertations, ses positions et ses orientations. Elle s'actualise à partir de trois valeurs fondamentales : l'intégrité, le respect et la solidarité. Chacune d'elles est interreliée. Ces valeurs façonnent le fonctionnement et la manière de travailler au ROC 03.

Notre définition de l'intégrité

Dans son quotidien, le ROC 03 demeure fidèle à sa mission de défendre les droits de l'ensemble des organismes communautaires et de la population. L'intégrité s'exprime par le travail constant visant à mettre concrètement en application les valeurs portées et défendues par le mouvement communautaire autonome. En effet, au sein de l'équipe de travail comme auprès des OCASSS, le ROC 03 applique les valeurs qu'il prône : la démocratie, la participation citoyenne, l'équité, la réappropriation du pouvoir individuel et collectif, etc. L'intégrité est un ingrédient fondamental aux liens de confiance et de collaboration.



L'intégrité, au ROC 03, s'exprime aussi à travers la transparence et l'honnêteté. Que ce soit pour la représentation, la délégation d'organismes, etc., l'équipe de travail et le conseil d'administration s'assurent toujours de la limpidité des processus et des prises de décisions.

Notre définition du respect

Le respect implique la reconnaissance, la considération et la valorisation. Le respect s'exerce envers les personnes, les valeurs portées et les organismes. Le respect renvoie à l'intégrité, à la liberté, aux croyances, aux valeurs, à l'autonomie et à la dignité. Cette valeur est essentielle au développement de liens de confiance, de collaboration et de solidarité.

Notre définition de la solidarité

La solidarité favorise une meilleure cohésion dans l'organisation de travail entre les membres du personnel. Elle favorise également la cohésion entre l'action du ROC 03 et les préoccupations quotidiennes des membres (objectifs, orientations, actions, etc.). Les membres de l'équipe portent, transmettent et voient au rayonnement de cette philosophie d'action du ROC 03.

ACRONYMES

AC : Action communautaire
ACA : Action communautaire autonome
AGA : Assemblée générale annuelle
AGIR : Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale
AGS : Assemblée générale spéciale
APA : Appropriation du pouvoir d'agir
ASSCN : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
ATI : Approche territoriale intégrée
ATTRUEQ : Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec
C.A. : Conseil d'administration
CAB : Centre d'action bénévole
CATI : Comité sur l'approche territoriale intégrée
CDC : Corporation de développement communautaire
CDÉC : Corporation de développement économique communautaire
CHATI : Collaboration horizontale sur les approches territoriales et l'intégration des immigrants
CMAP : Comité de mise en application de la Politique de reconnaissance
CSMO : Comité sectoriel de main-d'œuvre
CSSS : Centre de santé et de services sociaux
CSS : Coalition Solidarité Santé
CRÉ : Conférence régionale des élus
CTROC : Coalition des Tables régionales des organismes communautaires
CRISA : Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire
DRSP : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
FTQ : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA : Ministère de la Famille et des Aînés
OBNL : Organisme à but non lucratif
OCA : Organismes communautaires autonomes
OCASSS : Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
OMHQ : Office municipal d'habitation de Québec
PAR : Plan d'action régional en santé publique
PPP : Partenariat public-privé
PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires
PSPAR : Programme de subventions lié au plan d'action régional en santé publique
RAIIQ : Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec
RCPE : Regroupement des Centres de la petite enfance
RÉPAC 03-12 : Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
RGF-CN : Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
RMJQ : Régional des maisons de jeunes de Québec
ROC : Regroupement des organismes communautaires
ROCF 03 : Regroupement des organismes communautaires Famille de la région de la Capitale-Nationale
ROP 03 : Regroupement des organismes communautaires de personnes handicapées de la région 03
RQ-ACA : Réseau québécois de l'action communautaire autonome
RQIIAC : Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CSSS
RSL : Réseaux de services locaux
RTC : Réseau de transport de la Capitale
SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
TDS : Table de développement social
TROC : Table régionale d'organismes communautaires
TRPOCB : Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

1. LE ROC 03 : SA VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

1.1. BUTS ET OBJECTIFS

1. Regrouper les organismes et les groupes communautaires **autonomes**, populaires et bénévoles de la région 03 (Québec, Charlevoix et Portneuf);
2. Défendre et promouvoir le développement et les intérêts des organismes et des groupes communautaires **autonomes**, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent;
3. Favoriser la collaboration, l'échange, la concertation entre ses membres, ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique et économique commune **et solidaire**;
4. Représenter ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales;
5. **Favoriser et soutenir la mobilisation, l'organisation, le développement et la consolidation du mouvement communautaire autonome, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens**;
6. Faire connaître la nécessité de l'intervention communautaire autonome ainsi que d'une politique de respect et de soutien de cette intervention;
7. Et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres.

Extrait des Lettres patentes du ROC 03 modifiées le 8 décembre 2010

1.2. MISSION DU ROC 03

Le ROC 03 réalise sa mission à travers les orientations de travail définies par ses membres. Il le fait également pour ses réalisations quotidiennes pour le renforcement de sa vie associative et démocratique, ainsi que par son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Ces dossiers, entérinés par l'assemblée des membres, sont portés par l'équipe de travail, le conseil d'administration et les différents comités de travail. Cette façon de faire permet au ROC 03 d'être une force pour la région, car il est avant tout à l'écoute de la réalité et des besoins de ses membres.

Au quotidien, le soutien à la mission c'est aussi :

- Soutenir l'équipe de travail, la direction, le conseil d'administration et les OCASSS de la région 03 en ce qui concerne la planification, l'organisation et la rédaction des dossiers confiés;
- Alimenter la réflexion au sein de l'équipe, du conseil d'administration et des comités de travail;
- Assurer le suivi des dossiers;
- Collaborer à la planification des activités en lien avec les orientations, élaborer un échéancier, actualiser les activités et effectuer un suivi du plan d'action;
- Rédiger le rapport d'activités.



Les membres se prononcent! Un regroupement fort!

Au cours de la dernière année, nous, membres du ROC 03, avons eu l'occasion de nous rencontrer à quelques reprises au sujet d'enjeux prioritaires. Et plus particulièrement, sur le *projet de Convention du MSSS*. Des préoccupations majeures au regard de notre reconnaissance et de notre autonomie qui ont amené de vives et franches discussions, parfois même plutôt émotives; comme quoi, nous sommes d'abord des gens de cœur et passionnés.

Nous avons eu à faire des choix, à consulter les membres de nos organismes respectifs, mais aussi à convaincre et à sensibiliser nos membres de conseil d'administration au danger que représentait cette offensive du MSSS. Offensive qui voulait nous imposer un modèle de convention qui était inacceptable en son état actuel. Nous aurions tous préféré occuper notre temps et nos énergies à la gestion de nos organismes, plutôt que de les investir pour combattre un tel projet qui semblait être le fruit d'une réaction irréfléchie et bâclée pour répondre aux recommandations du Bureau du Vérificateur général.

En tout état de cause, cela ne fut pas que du temps perdu. En effet, cet affrontement qui porte, au final, sur des valeurs communes et des idéaux de transformation sociale de l'ACA, nous a permis de nous remettre à niveau quant aux objets de notre solidarité, de notre engagement et de nos raisons d'être. Entre nous, d'abord, puis entre les coordinations et les directions et enfin, entre les directions et les membres de leur organisme et leurs administrateurs, employés et bénévoles. Ne l'oublions pas, l'enjeu était insécurisant pour plusieurs! Il s'agissait d'affirmer haut et fort que, malgré la menace du MSSS de ne financer que les organismes qui signeraient la Convention telle qu'elle était présentée, nous nous sommes tenus debout et nous avons dit NON! Ce qui était plus compromettant que de tenir une pancarte et de scander SO-SO-SOLIDARITÉ! Nous avons démontré que cette solidarité, qui peut parfois chanceler face à l'insécurité financière bien légitime qui rôde toujours au-dessus de nos têtes, était bien présente, que nous sommes toujours de ceux et celles qui *s'tiennent debout, toujours vivants et qui r'gardent en avant!* À bon entendeur, salut!

Sylvain Gervais, président

VERS UNE PLUS GRANDE SOLIDARITÉ!

Pour la permanence, l'année 2010-2011 fut caractérisée par l'ajustement. Après un déménagement, des absences prolongées des différentes directions, deux nouvelles personnes intègrent la permanence du ROC 03 dans une équipe dont l'ancienneté n'excède pas 3 ans. Dans ce contexte, une constante demeure toutefois inaltérable au sein de cette nouvelle équipe, quel que soit le champ d'action de chacune : répondre aux besoins des membres du Regroupement et défendre leur autonomie. Car le ROC 03, c'est plus de 200 groupes membres liés par un intérêt commun, celui de la santé et les services sociaux, et nous sommes fières de contribuer à son développement.



La solidarité, l'intégrité et la confiance de nos membres dans le dossier du projet de Convention PSOC nous apportent la motivation pour continuer les luttes. Avec une équipe solide comme le ROC, nous avons affronté les défis qui se sont présentés à nous tout au long de l'année.

Ce que nous avons aussi envie de vous raconter, c'est tout le plaisir que nous avons eu à construire l'équipe qui se trouve devant vous aujourd'hui. Sont arrivées deux filles avec une connaissance des enjeux de la région et une expérience « en développement », balancée par un engagement et un enthousiasme à toute épreuve. Sont demeurées deux filles avec un moral d'acier et des connaissances sur les enjeux et l'historique du ROC 03 qui ont mené la barque avec détermination. Ce qui a constitué un mélange dynamique, solidaire et complice.

À voir le chemin parcouru durant la dernière année et l'état de santé de notre *membership*, il est permis de dire que nous avons véritablement *repris le dessus*. Évidemment, rien n'est jamais totalement acquis (mais n'est-ce pas là une bonne chose?). Il faut donc maintenir le cap et poursuivre notre travail sérieusement, tout en s'amusant!

Julie, Renée, Valérie et Vicky



Équipe du ROC 03

André Gagnon, directeur général (arrêt de travail et départ en janvier 2011)

Annick Dumont, agente de liaison et de développement (départ en septembre 2010)

Julie Bellavance, agente de liaison et de mobilisation (depuis novembre 2010)

Renée Maurice, adjointe administrative

Valérie Lapierre, agente de recherche et de développement

Vicky Brazeau, directrice adjointe (septembre 2010 à mars 2011) et directrice générale (depuis avril 2011)

1.5. ORIENTATIONS DE TRAVAIL 2010-2011

Afin d'éviter l'essoufflement du conseil d'administration (C.A.) et de la permanence, un exercice de priorisation fut fait à la mi-année. Sans pour autant délaisser les objectifs du Plan d'action qui ne sont pas retenus à ce moment-là, le C.A. tient avant tout à circonscrire ses actions pour les six prochains mois et à offrir un outil à la permanence pour ne pas « s'éparpiller » avec les différentes demandes qui lui sont soumises. Ainsi, trois objectifs s'imposent en priorité pour l'année 2010-2011 :

- **OBJECTIF 5** : Favoriser la stabilité de l'équipe de travail (c'est-à-dire : remettre en action le comité de gouvernance et poursuivre la révision de la Politique des conditions de travail du ROC 03, fournir à l'organisme les moyens d'offrir un climat et un environnement de travail agréable et dynamique qui donnent envie de demeurer à l'emploi!).
- **OBJECTIF 3** : Défendre et promouvoir les intérêts des OCA et des populations qu'ils desservent (en étant alerte à la conjoncture).
- **OBJECTIF 2** : Consolider et rehausser le financement à la mission globale des OCASSS.

AXE IDENTITÉ	
Objectif général 1 :	Promouvoir et renforcer l'action communautaire autonome
AXE POLITIQUE	
Objectif général 2 :	Consolider et rehausser le financement à la mission globale des OCASSS
Objectif général 3 :	Défendre et promouvoir les intérêts des OCA et des populations qu'ils desservent
AXE ORGANISATION	
Objectif général 4 :	Encourager une vie associative et démocratique forte
Objectif général 5 :	Favoriser la stabilité de l'équipe de travail
AXE COLLABORATIONS	
Objectif général 6 :	Prioriser les collaborations qui correspondent aux enjeux liés à la mission du ROC 03 et aux préoccupations de ses membres
AXE VISIBILITÉ	
Objectif général 7 :	Accroître la visibilité des OCASSS
Objectif général 8 :	Coordonner l'ensemble des communications du ROC 03 auprès des membres et des non-membres

1.6. CLIN D'ŒIL SUR LES RÉALISATIONS 2010-2011

Rappelons-nous...

Suite au Congrès d'orientation du ROC 03, nous nous sommes dotés d'un plan d'action triennal, soit un plan s'échelonnant de 2008 à 2011. C'est donc dire que l'heure est au bilan! Pour l'instant, voici le résumé de vos réalisations 2010-2011 car après tout, le ROC 03, c'est seulement le chaudron; les ingrédients, c'est chacun de vous!

LE PLAN D'ACTION 2010-2011, C'EST...

8 objectifs, 21 sous-objectifs et 46 actions!

- ✓ 25 actions atteintes
- ✓ 8 en cours
- ✓ 6 non réalisées
- ✓ 7 non utilisées

85% des actions sont atteintes ou en cours.
(dont les 3 objectifs priorités en milieu d'année)

AXE IDENTITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : PROMOUVOIR ET RENFORCER L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

- Adoption des modifications proposées aux Lettres patentes en assemblée générale spéciale et réception des nouvelles Lettres au printemps 2011;
- Publication d'un texte dans le Rassembleur de février 2011 et de juin 2011 sur les 10 ans de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire;
- Diffusion d'un contenu vulgarisant les concepts rattachés à l'action communautaire autonome lors de la tournée d'échange et d'information sur le projet de Convention PSOC;
- Présentation, à l'ATTRUEQ, sur l'action communautaire autonome;
- Échange et réflexion, en équipe et au sein du CA, sur les enjeux politiques touchant l'ACA.

AXE POLITIQUE

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : CONSOLIDER ET REHAUSSER LE FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DES OCASSS

- Tenue d'une assemblée générale délibérante des membres sur le financement dans le cadre du PSOC;
- Participation aux travaux du CMAP, notamment à l'étude des nouvelles demandes de financement et à la rencontre d'organismes;
- Appui aux revendications de la CTROC concernant le financement des OCASSS, principalement dans le cadre du projet de Convention (pour ne nommer que le maintien de la récurrence du financement dans les négociations en cours);
- Participation à la période de questions du conseil d'administration de l'Agence, le 22 juin, sur le processus d'attribution du pourcentage des crédits de développement alloué au PSOC et rappel sur le pourcentage réel d'indexation reçu pour 2011.

OBJECTIF GÉNÉRAL 3 : DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DES OCA ET DES POPULATIONS QU'ILS DESSERVENT

- Échanges ponctuels avec un élu communautaire au C.A. d'un CSSS;
- Organisation de la tournée d'échange et d'information sur le projet de Convention PSOC (avec invitation aux non-membres).

AXE ORGANISATION

OBJECTIF GÉNÉRAL 4 : ENCOURAGER UNE VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE FORTE

- Appui, soutien et accompagnement des organismes membres du ROC 03, selon leurs besoins (procédure de lettres d'appui, soutien technique de Guy Poulin);
- Refonte électronique de l'outil « Des portes à ouvrir... La clé des réflexions et des fondements » qui traite des règlements généraux;
- Élaboration et distribution d'un cartable d'accueil pour les nouveaux administrateurs;
- Analyse de cinq nouvelles demandes de membership;
- Maintien d'un membership à 200 membres;
- Participation à huit assemblées générales annuelles des membres;
- Tenue de deux assemblées délibérantes pour les membres;
- Élaboration d'une tournée de la région de Québec (Portneuf, Québec, Charlevoix), en soirée, pour favoriser la participation des administrateurs et administratrices des organismes membres.
- Adhésion du ROC 03 à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics au plan national et participation aux rencontres de la Coalition au plan régional.

OBJECTIF GÉNÉRAL 5 : FAVORISER LA STABILITÉ DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

- Tenue d'une rencontre en d'équipe sur la révision de la Politique des conditions de travail;
- Tenue de trois rencontres du comité gouvernance (suivi de l'ancien comité, évaluation du poste de direction adjointe et embauche de la directrice, mise à jour de la Politique salariale);
- Application du principe de codéveloppement par l'équipe de travail;
- Identification de trois objectifs prioritaires au Plan d'action du ROC 03;
- Tenue de rencontres d'équipe (minimalement aux deux semaines);
- Élaboration et distribution d'un cartable d'accueil pour les nouvelles personnes salariées.

AXE COLLABORATIONS

OBJECTIF GÉNÉRAL 6 : PRIORISER LES COLLABORATIONS QUI CORRESPONDENT AUX ENJEUX LIÉS À LA MISSION DU ROC 03 ET AUX PRÉOCCUPATIONS DE SES MEMBRES

- Décision par le C.A. du ROC 03 de mettre un terme à son implication au CRISA, en ayant l'assurance que les organismes présents à ce comité soient suffisamment outillés pour poursuivre leur participation;
- Analyse de certaines collaborations du ROC 03 (CATI, TDS, Comité de recherche évaluative ATI);
- Participation à deux rencontres de la Table de développement social de la CRÉ, à deux séances de consultation sur le Plan quinquennal de la CRÉ, à une réunion du CATI et à une autre du CRISA;
- Participation à des événements en lien avec le financement de la Fondation Chagnon (Journée de concertation régionale sur la persévérance et la réussite scolaires, ainsi qu'une conférence de M. Chagnon);
- Mise en place d'un comité de travail dans le cadre de la démarche identitaire de la CTROC;
- Création d'un comité ad hoc pour élaborer une stratégie d'action dans le cadre des négociations en cours pour une Convention PSOC.

AXE VISIBILITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL 7 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES OCASSS

- Entrevues à Vox consacrée à la Politique de reconnaissance municipale des OBNL de l'arrondissement La Cité-Limoilou.
- Diffusion d'un communiqué en réponse à une sortie publique de la Ville de Québec concernant la Politique municipale de reconnaissance des OSBL pour ce même arrondissement.

OBJECTIF GÉNÉRAL 8 : COORDONNER L'ENSEMBLE DES COMMUNICATIONS DU ROC 03 AUPRÈS DES MEMBRES ET DES NON-MEMBRES

- Production du Rapport d'activités 2009-2010;
- Mise à jour du site Internet du ROC 03 avec intégration d'un espace réservé aux membres;
- Insertion ponctuelle d'un contenu d'actualité;
- Production de sept ROC Express et de deux Rassembleurs;
- Gestion des envois aux membres du ROC 03, en priorisant un contenu portant sur les enjeux en santé et service sociaux.



1.7. IMPLICATION DES MEMBRES, EN BREF!

LÉGENDE C.A.

PR : Président

VP : Vice-président

TR : Trésorier

SE : Secrétaire

AD : Administrateur

Conseil d'administration et comité exécutif

André Beaulieu, AUTONHOMMIE, AD (démission à l'AGA 2010)
 Christine Gagné, MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE, AD (démission à l'AGA 2010), SE
 Denise Bourassa, CENTRE FEMMES AUX TROIS A DE QUÉBEC, AD (démission en février 2011), SE
 Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE, AD
 Abdellah Jaafria, ÉVASION ST-PIE X (L'), AD
 Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE, AD, VP
 Lucie Bergeron, MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE, AD (démission après l'AGA 2010)
 MARIO GAGNON, POINT DE REPÈRES, AD, TR (depuis février 2011)
 Martin Pouliot, MAISON DES JEUNES L'ÉNIGME DE BEAUPRÉ, AD (démission en juin 2011), SE (de février à juin 2011)
 Pascale Pomminville, RELAIS D'ESPÉRANCE, AD (démission en février 2011), TR
 René Binet, REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES DE LA RÉGION 03-12, AD
 Rosa Miranda, MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES, AD (démission en juillet 2010)
 Sylvain Gervais, MAISON MARIE-FRÉDÉRIC, AD, PR
 Vincent Marcoux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER, AD

Comité gouvernance

André Beaulieu, AUTONHOMMIE
 Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE
 Mario Gagnon, POINT DE REPÈRES
 Martin Pouliot, MAISON DES JEUNES L'ÉNIGME DE BEAUPRÉ
 Sylvain Gervais, MAISON MARIE-FRÉDÉRIC
 Vicky Brazeau, ROC 03



Comité ad hoc CTROC

Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
 Louise Chouinard, MAISON DES JEUNES L'AMBASSADE DU LAC ST-CHARLES
 Vicky Brazeau, ROC 03

Comité ad hoc projet de Convention

Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
 Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE
 Mario Gagnon, POINT DE REPÈRES
 Sylvain Gervais, MAISON MARIE-FRÉDÉRIC
 Vicky Brazeau, ROC 03
 Vincent Marcoux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER

Comité mobilisation

Caroline Caron, Demi-lune
 Chantal Dufour, Centre des femmes de Charlevoix
 David Bourgault Simard, Groupe d'aide aux personnes impulsives
 Micheline Chouinard, Centre des femmes de Charlevoix
 Pauline Comeau, Projet Intervention Prostitution de Québec
 Rachel Germain, Association pour l'intégration sociale – Région de Québec
 Valérie Lapierre, ROC 03
 Valérie Meunier, Groupe d'aide aux personnes impulsives
 Vivianne Gélinau, TRAIC Jeunesse
 Responsable du comité : Julie Bellavance, ROC 03

Implication militante lors des assemblées

Animation et secrétariat d'atelier

Aline Couture, CENTRE DE PARRAINAGE CIVIQUE
 Claire Dubé, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES
 Diane Mailloux, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
 Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
 Isabelle Bozza, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
 Marie B. Lemieux, ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE - RÉGION DE QUÉBEC
 Mélanie Lacasse, CENTRE COMMUNAUTAIRE L'AMITIÉ
 Nathalie Bouchard, CENTRE RÉSIDENTIEL ET COMMUNAUTAIRE JACQUES-CARTIER
 Nicole Bélanger, ASSOCIATION DES MALENTENDANTS QUÉBÉCOIS
 Sandra Villeneuve, ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE - RÉGION DE QUÉBEC
 Valérie Hourdeaux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
 Vincent Marcoux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER



Implication militante aux assemblées

Logistique

Rachel Germain, ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE - RÉGION DE QUÉBEC
 Sandra Villeneuve, ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE - RÉGION DE QUÉBEC
 Monique Proulx, CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ
 Chantal Dufour, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
 Vincent Marcoux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
 Joël Castonguay, ESPACE RÉGION DE QUÉBEC
 Martin Pouliot, MAISON DES JEUNES L'ÉNIGME DE BEAUPRÉ
 Louise Chouinard, MAISON DES JEUNES DU LAC ST-CHARLES L'AMBASSADE
 Pauline Comeau, PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC
 Nancy Leclerc, SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE SOLEIL
 Vivianne Gélinau, TRAIC JEUNESSE

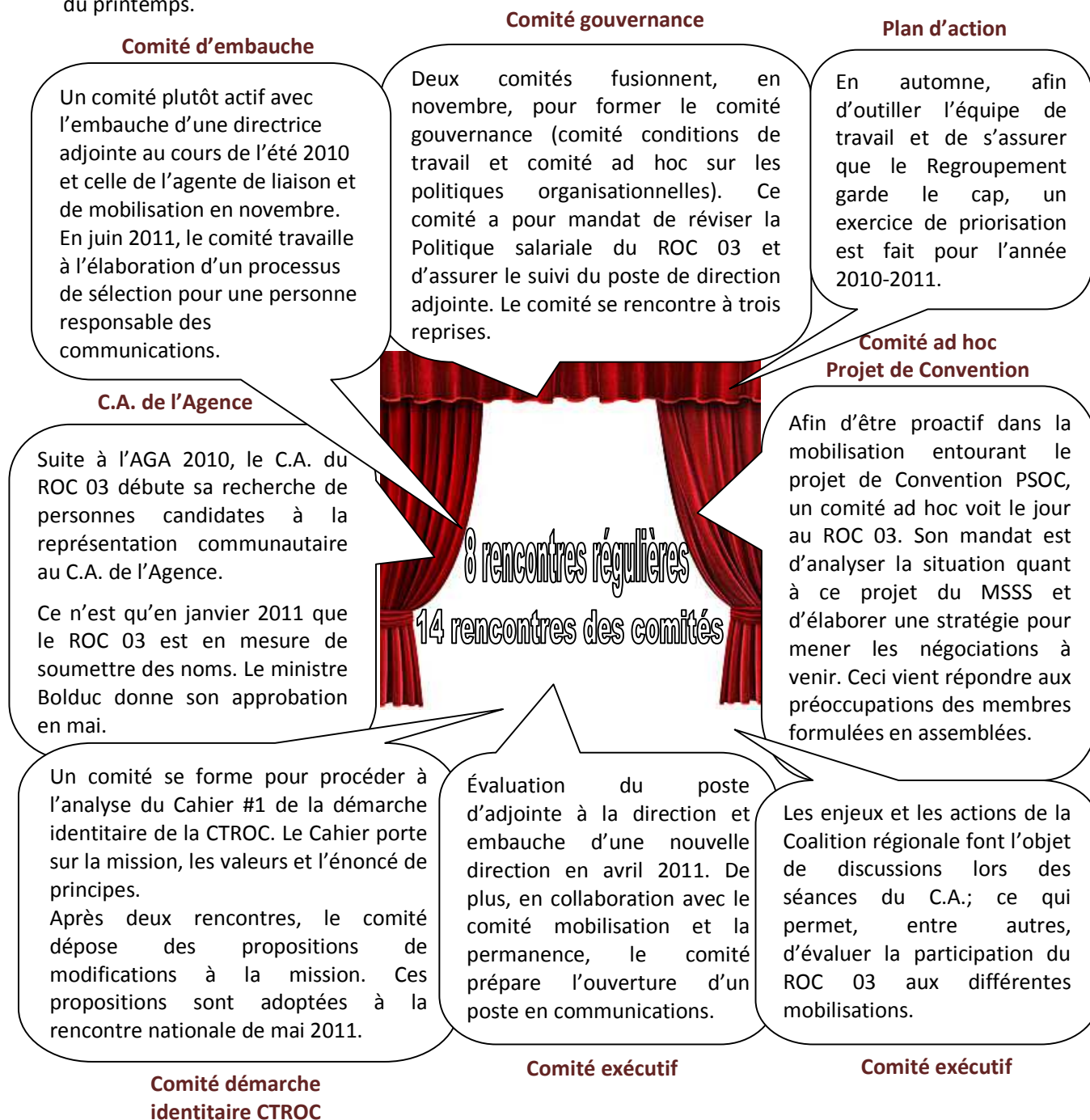
Animation et secrétariat d'atelier (suite)

Marie-Noële Thibault, GROUPE ACTION JEUNESSE DE CHARLEVOIX
 Valérie Meunier, GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES
 Laurence Marget, GROUPE DE RECHERCHE EN ANIMATION ET PLANIFICATION ÉCONOMIQUE
 Geneviève Manon Morel, LIBRE ESPACE ORLÉANS
 Maryse Néron, MAISON DES JEUNES DE ST-FERRÉOL-LES-NEIGES LA ZONE
 Stéphanie Racine, MAISON DES JEUNES DE STONEHAM L'ATÔME
 Lynda Verret, MAISON DES JEUNES DÉCENTRALISÉ DE BEAUPORT
 Louise Chouinard, MAISON DES JEUNES DU LAC ST-CHARLES L'AMBASSADE
 Martin Pouliot, MAISON DES JEUNES L'ÉNIGME DE BEAUPRÉ
 Sylvain Gervais, MAISON MARIE-FRÉDÉRIC
 Mario Gagnon, POINT DE REPÈRES
 Geneviève Quinty, PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC
 Pauline Comeau, PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC
 Frédéric Keck, REGROUPEMENT POUR L'AIDE AUX ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES DE QUÉBEC
 Marie-Ève Bouchard, RESSOURCES FAMILIALES LA VIEILLE CASERNE DE MONTMORENCY
 Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE
 Odette Gagnon, TRAIC JEUNESSE

1.8. L'ARRIÈRE-SCÈNE DU ROC 03 : CONSEIL D'ADMINISTRATION


Des rencontres mensuelles animées et enrichissantes! Voilà comment s'est déroulée l'année pour le conseil d'administration du ROC 03 : un comité exécutif fort actif, l'accueil de nouveaux membres au sein du C.A., de même qu'une constante préoccupation pour combler les postes vacants. Ouf! Une année exigeante pour les représentantes et représentants des organismes membres, à la hauteur de leur engagement.

Il y a eu quelques départs en cours de route, mais le conseil d'administration a maintenu la cadence avec 11 administrateurs et administratrices sur 13 sièges possibles, avec une variation allant jusqu'à 9 à l'arrivée du printemps.



1.9. L'AVANT-SCÈNE DU ROC 03 : MEMBERSHIP 2010-2011



- Analyse de cinq nouvelles demandes d'adhésion;
- Présence à trois 25e anniversaire; 
- Présence à un cocktail d'ouverture;
- Participation à huit assemblées générales annuelles des membres;
- Soutien aux organismes, selon les besoins (rencontres, information, références, etc.).
 - Rencontre de deux organismes pour la révision de règlements généraux;
 - Soutien à un organisme dans sa démarche de dissolution;
 - Soutien à la coordination d'un organisme pour une démarche délicate avec un partenaire;
 - Rencontre d'un organisme pour le suivi des dossiers du ROC 03;
- Organisation d'assemblées pour les membres.



Rappelons-nous...

Dans l'objectif de préserver et de développer le caractère autonome des organisations, tout en respectant la mission du ROC 03, les membres adoptent une Politique de membership en 2005. S'amorce alors un processus d'attribution de catégories aux organismes membres qui se termine au cours de l'année 2008-2009.

Voici un rappel des catégories de membre du ROC 03, ainsi que leur définition :

Les membres militant 1 ont une mission et des activités directement en santé et services sociaux ou en lien avec les objectifs visés par ce secteur. Ils sont financés par le MSSS. Les membres militants 1 ont le droit de vote en assemblée et peuvent siéger au C.A. du ROC 03

Les membres militant 2 ont une mission ou des activités liées aux objectifs du champ de la santé et services sociaux. Ils sont financés par un autre ministère que le MSSS (exemple : les organismes Famille). Les membres militants 2 ont le droit de vote en assemblée et peuvent occuper un maximum de 4 sièges au C.A. du ROC 03

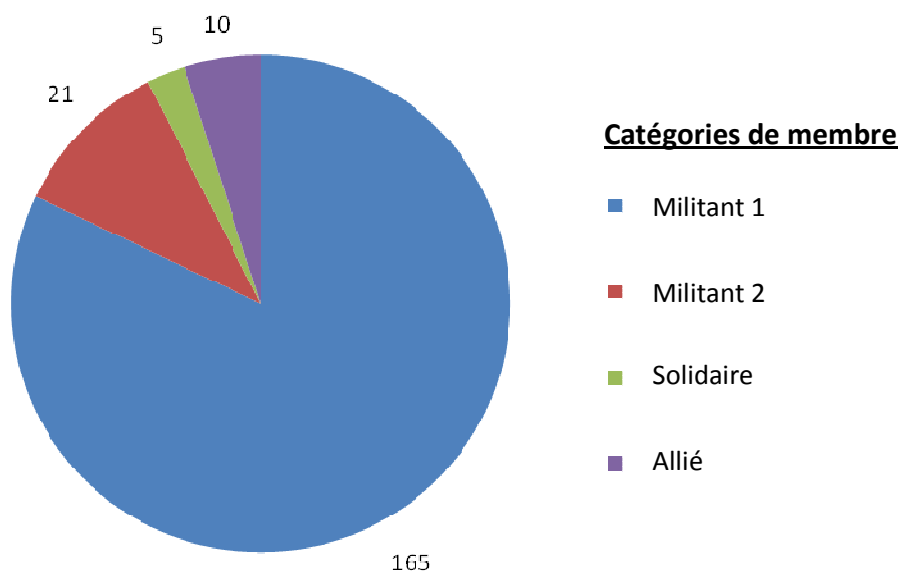
Les membres solidaires peuvent œuvrer en culture, en pauvreté, en environnement et, sans réaliser des activités directement en lien avec la santé et les services sociaux, être concernés par les enjeux de ce champ d'activités. Ceux-ci ne peuvent siéger au C.A. du ROC 03, mais ont droit de vote en assemblée.

Les membres alliés sont des regroupements d'organismes communautaires préoccupés par les enjeux de l'ACA et du champ de la santé et des services sociaux. Ils n'ont ni droit de vote, ni droit de siéger au C.A. du ROC 03, mais peuvent intervenir en assemblée et, comme les autres membres, recevoir les publications du ROC 03 et s'impliquer sur ses comités de travail.

1.9.1. Portrait des membres du ROC 03

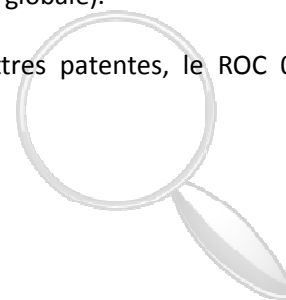
Le ROC 03 termine l'année avec 201 membres, répartis selon le schéma de catégorie suivant :

COMPOSITION DU MEMBERSHIP 2010-2011



Le ROC 03 analyse les demandes d'adhésion des organismes selon les critères de sa Politique de membership, car celle-ci permet d'évaluer leur appartenance au champ de la santé et des services sociaux ainsi que leur caractère autonome. Cette année, le ROC 03 analyse cinq demandes ce qui a mène à l'acceptation de deux nouveaux organismes comme membre du Regroupement. Les principaux motifs de refus sont liés au critère de la vie associative et démocratique (par exemple, absence de membres à l'AGA, une mission ne comportant aucune dimension collective, des pratiques qui ne sont pas orientées vers l'approche globale).

D'ailleurs, dans le souci d'être conforme aux modifications apportées à ses Lettres patentes, le ROC 03 effectuera prochainement une **RÉVISION** de sa Politique de membership.



1.9.2. Assemblées et rencontres pour les membres



L'Assemblée générale spéciale du 6 octobre 2010

Les membres adoptent des modifications aux objets de la Charte du ROC 03 lors de l'assemblée générale spéciale du 7 octobre 2009. En raison de problèmes techniques, le processus doit être renouvelé afin de déposer au Registraire des entreprises du Québec une demande conforme à ses exigences. L'Assemblée du 6 octobre 2010 permet de conclure la procédure.

L'Assemblée générale annuelle du 6 octobre 2010

L'Assemblée générale annuelle des membres permet au ROC 03 de leur faire part du travail accompli au cours de la dernière année par la présentation et l'adoption du Rapport d'activités, des États financiers vérifiés et du Plan d'action 2010-2011. C'est également l'occasion de se prononcer sur la composition du conseil d'administration pour les postes en élection. 121 personnes, représentant 91 organismes et regroupements différents, y participent.

L'Assemblée d'information et de consultation sur le projet de Convention de soutien financier du PSOC du 9 décembre 2010

Au cours de l'année 2010, le MSSS présente le projet de Convention aux représentants communautaires de la CTROC et de la TRPOCB. Le contenu du projet de Convention, tel que proposé par le MSSS, comporte des enjeux majeurs sur le financement et l'autonomie des organismes communautaires autonomes. Le ROC 03 convoque ses membres à une consultation afin qu'ils se positionnent sur le contenu du document. 125 personnes, en provenance de 93 organismes et regroupements, y participent.

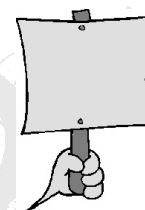
Tournée d'échanges et d'information sur le projet de Convention PSOC dans les semaines du 30 janvier et 6 février 2011

Les organismes membres et non membres du ROC 03 sont invités à prendre part à sa tournée de discussions sur le projet de Convention PSOC. Cette tournée permet de mieux comprendre les enjeux liés à la signature du projet de Convention PSOC et les stratégies d'action. Le souci de faciliter la participation des administrateurs et des participants des OCASSS amène le ROC 03 à planifier des rencontres en soirée. C'est 143 personnes qui profitent de l'une ou l'autre des six rencontres, offertes en plusieurs endroits sur le territoire de la Capitale-Nationale.



L'Assemblée délibérante sur le financement PSOC du 4 mai 2011

Dans les années précédentes, les membres ont pris position sur des scénarios de priorisation concernant l'argent de développement alloué au PSOC. L'assemblée du 4 mai 2011 se veut différente. Ainsi, les membres sont conviés à participer à un atelier afin de dégager des principes en matière de financement. Ces principes serviront à l'élaboration d'un plan d'action triennal en lien avec nos revendications pour un rehaussement du financement des OCASSS. De plus, cette assemblée est l'occasion pour les membres d'adopter une stratégie régionale concernant les négociations en cours au sujet de la Convention PSOC.



1.9.3. Autres besoins des membres

Durant l'année, le ROC 03 reçoit de nombreuses demandes de ses membres, dont voici un aperçu :

THÈMES DES DEMANDES	NOMBRE DE DEMANDES
Financement PSOC (reddition de comptes, indexation, phases, etc.)	41
Autres sources de financement (par projet, entente de services, subventions salariales, etc.)	7
C.A. de l'Agence (procédure pour la période de questions du public)	2
Dossiers du ROC 03 (projet de Convention, Politique de reconnaissance municipale des OBNL, etc.)	11
Gestion des organismes (règlements généraux, C.A., A.G.A., etc.)	23
Conditions de travail dans les organismes (politique, équité salariale, etc.)	5
Membership (catégories de membre, liste d'envois courriels, etc.)	16
Site Web du ROC 03	6
Références diverses	6
Envoi de documents	8
Diffusion d'annonces	5
Autres	6

Notons que le ROC 03 a également répondu à des appels de personnes et d'organismes non membres. Certaines sollicitations sont des demandes auxquelles le ROC 03 n'a pas donné suite.

THÈMES DES DEMANDES	NOMBRE DE DEMANDES
Accès à la liste d'envois du ROC 03	12
Sollicitations diverses (animations, sondages, consultations)	5
Références diverses	36
Portrait des organismes communautaires	2
Autres	6

2. LE ROC 03 : SES COLLABORATIONS ET REPRÉSENTATIONS

2.1. ANALYSE DES COLLABORATIONS ET DES REPRÉSENTATIONS DU ROC 03



- Analyse ses représentations au CATI, au Comité de pilotage de la recherche évaluative ATI, à la TDS et au CRISA.

Rappelons-nous...

Quelques semaines avant l'AGA 2010, le ROC 03 entame l'analyse de certaines de ses collaborations. Compte tenu des dossiers du ROC 03 pour l'année 2010-2011, une priorisation devient nécessaire. Le Regroupement doit mettre au premier plan les activités ayant un lien direct plus concret avec sa mission.

CATI : Le ROC 03 procède à l'analyse de sa participation au Comité portant sur l'approche territoriale intégrée (CATI). Il constate que cette implication est très énergivore et qu'elle exige beaucoup de temps pour la permanence. À raison d'une rencontre aux deux semaines et dans le contexte d'un renouvellement d'une partie de l'équipe, il apparaît préférable de se retirer de ce comité. De plus, le ROC 03 questionne sa participation à un comité qui fait des choix d'orientation pouvant être en contradiction avec ses valeurs et son rôle de regroupement. Le ROC 03 annonce son retrait du CATI à la rencontre du 13 octobre 2010 du comité.

Comité pilotage : En octobre, le ROC 03 est sollicité pour siéger au Comité de pilotage de la recherche évaluative ATI et doit analyser cette demande. Outre les motifs précédemment évoqués, le ROC 03 constate un manque d'informations spécifiques sur l'expérience de ses membres avec les ATI. Une consultation des membres du ROC 03 serait un pré-requis à tout positionnement officiel du Regroupement quant à ce genre de démarche.

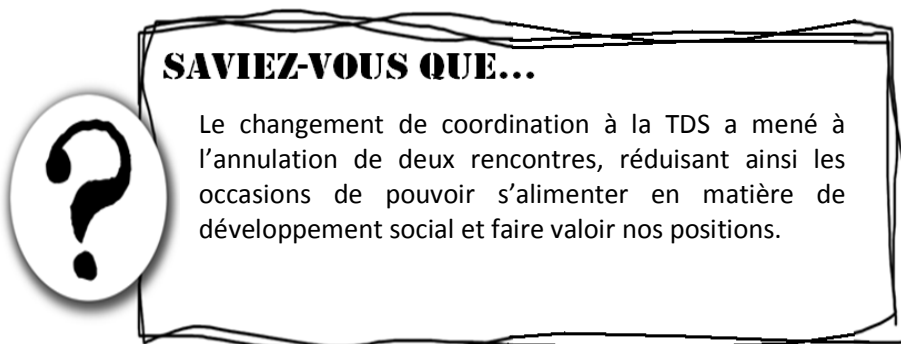
TDS : Le ROC 03 poursuit sa participation à la Table de développement sociale de la CRÉ. Cette collaboration, beaucoup plus espacée dans le temps, permet à l'équipe de s'approprier les différents dossiers qu'on y traite, dont celui de l'ATI. Il s'agit, par ailleurs, d'un lieu de réseautage qui se veut propice aux échanges sur la réalité de chaque membre au regard du développement social. Le ROC 03 peut y représenter les intérêts des organismes et des populations qu'ils desservent (élément de mission du ROC 03), tout en alimentant ses analyses. Actuellement, trois comités sont actifs au sein de cette Table :

- Le comité portant sur l'approche territoriale intégrée
- Le comité portant sur la conciliation travail-famille
- Le comité d'appropriation des enjeux régionaux

CRISA : Dans un autre ordre d'idées, le ROC 03 choisit de se retirer du CRISA, une concertation sectorielle, et de favoriser plutôt le soutien des organismes qui y siègent. Toutefois, l'annonce de la révision du mandat du comité, de sa composition ainsi que de celle du sous-comité sur le financement amènent le ROC 03 à se repositionner. Après une discussion avec des organismes participants, le Regroupement convient qu'il doit maintenir sa présence durant le processus de révision, ceci afin de s'assurer que l'autonomie des organismes n'est pas menacée. Il est essentiel de continuer à sensibiliser les membres du comité aux

réalités du milieu communautaire et de questionner les motivations qui sous-tendent les modifications à venir.

Un comité de travail doit se former afin de se pencher sur des propositions concernant le nouveau mandat du CRISA durant l'hiver 2011. Il ne voit finalement pas le jour. La Direction régionale de santé publique (DRSP) opte pour l'abolition du sous-comité sur le financement et crée un comité de sélection composé d'organisations non concernées par la prochaine enveloppe budgétaire en sécurité alimentaire 2011-2014. Quant à la révision du mandat du CRISA, une première proposition de modification est déposée à la rencontre de mars, au sein du CRISA lui-même. Les discussions doivent se poursuivre en 2011-2012.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Le changement de coordination à la TDS a mené à l'annulation de deux rencontres, réduisant ainsi les occasions de pouvoir s'alimenter en matière de développement social et faire valoir nos positions.

2.2. REPRÉSENTATIONS ET COLLABORATIONS DU ROC 03, EN BREF!

CMAP

Vicky Brazeau, ROC 03
 Valérie Lapierre, ROC 03
 Nicole Lachance, RESPONSABLE PSOC, AGENCE
 Daniel Garneau, AGENCE
 Julie Colghan, DRSP

Comité PSPAR

Vicky Brazeau, ROC 03
 Valérie Lapierre, ROC 03
 Louise Grégoire, DRSP
 Céline Tremblay, DRSP
 Nicole Lachance, AGENCE
 Daniel Garneau, AGENCE
 Julie Colghan, DRSP
 François Desbiens, DRSP
 Michel Beauchemin, DRSP



CRISA

Annick Dumont et Vicky Brazeau, ROC 03
 Josée Briand, CENTRE FEMMES AUX TROIS A DE QUÉBEC
 Isabelle Bozza, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
 Alexandra Simard, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
 Éline Côté, MOISSON QUÉBEC
 Lyne Lejeune, CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
 Barbara Michel, RELAIS D'ESPÉRANCE
 Michel Beauchemin, DRSP
 France Boilard, CSSS DE PORTNEUF
 Yvon Desrosiers, VILLE DE QUÉBEC
 Stéphane Garneau, CSSS QN
 Dave Fortin, QUÉBEC EN FORME
 Philippe Guay, DRSP
 Anne-Marie Hamelin, UNIVERSITÉ LAVAL
 Céline Morrow, DRSP
 Manon Houde, CSSS VIEILLE-CAPITALE
 Véronique Pressé, CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES
 Céline Lepage, DRSP

Comité de sélection pour offre de projets 2011-2014

Flavio Gavidia, CRÉ
 Céline Lepage, DRSP
 Céline Morrow, DRSP
 Dave fortin, QUÉBEC EN FORME
 Vicky Brazeau, ROC 03
 Nicole Lachance, RESPONSABLE PSOC, AGENCE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Table de développement social (TDS), CRÉ

Céline Trudel, CENTRAIDE QUEBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES
 Céline Morrow, DRSP
 Jacques Beaudet, CDEC
 Sonia Bilodeau, OMHQ
 Sébastien Boies, SECTION LOCALE 298 FTQ
 Odile Bourdages, FEDERATION REGIONALE DES OBNL EN HABITATION
 Vicky Brazeau, ROC 03
 Olivier Collomb d'Eyrammes, ROP 03
 Lucie Daigle, MINISTERE DE LA FAMILLE ET DES AINES
 Mamadou Diop, TABLE REGIONALE DE CONCERTATION EN IMMIGRATION
 Dave Fortin, QUEBEC EN FORME
 Richard Foy, CONSEIL REGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL
 Frédéric Keck, RAIQ
 France Lachance, VILLE DE QUEBEC
 Colette Lavoie, RQIAC
 Daniel Lépine, RCPE DES REGIONS DE QUEBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES
 Deny Lépine, TABLE DE CONCERTATION DES PERSONNES AINEES DE LA REGION DE QUEBEC
 Marie-Luce Liberge, EMPLOI-QUEBEC
 Anne-Lise Mercier, ROCF DE LA CAPITALE-NATIONALE
 Véronic Pratte, FORUM JEUNESSE DE LA REGION DE LA CAPITALE-NATIONALE
 Mélanie Sanschagrin, RGF-CN
 André Simard, CENTRE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA MRC DE CHARLEVOIX
 Manon St-Cyr, FEDERATION DES COOPERATIVES D'HABITATION
 Linda Tweddell, UNITE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA CAPITALE-NATIONALE

**CATI**

Sonia Bilodeau, OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE QUEBEC
 Olivier Collomb d'Eyrammes, ROP 03
 Dave Fortin, QUEBEC EN FORME
 Flavio Gavidia, FORUM JEUNESSE DE LA REGION DE LA CAPITALE-NATIONALE
 France Lachance, VILLE DE QUEBEC
 Jean Lepage, SERVICES CANADA
 Marie-Luc Liberge, EMPLOI-QUEBEC
 Nancy Lebeuf, CRE LA CAPITALE-NATIONALE
 Céline Morrow, DRSP
 Véronique Pressé, CENTRAIDE QUEBEC CHAUDIERE-APPALACHES
 Nadine Sirois, AVENIR D'ENFANTS
 Nathalie Vallée, DEMARCHE DE PERSEVERANCE SCOLAIRE

2.3. AVEC D'AUTRES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES (RAIIQ, RÉPAC, ADHÉSIONS DU ROC 03)

RAIIQ

Le 23 mars, le RAIQ, un membre allié du ROC 03, tient une «journée de consultation sur le débordement et l'exclusion en hébergement d'urgence». Le ROC 03 assume le secrétariat pour les ateliers, en après-midi, afin de permettre à tous les membres de ce regroupement de participer activement aux discussions.

En appui au Réseau solidarité itinérance du Québec, le ROC 03 participe au rassemblement du 8 décembre 2010 en faveur de l'adoption d'une Politique globale en itinérance.

RÉPAC 03-12

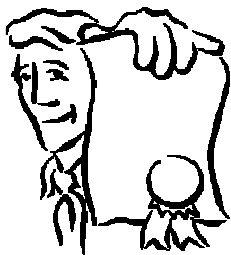
Lors du Congrès d'orientation du RÉPAC 03-12, le ROC 03 est invité à animer un atelier sur la défense de l'autonomie des groupes dans le cadre du refus du projet de Convention PSOC du MSSS. Une dizaine de participantes et participants membres du RÉPAC 03-12 assistent à l'atelier. Cet exercice de vulgarisation et d'éducation populaire est fort enrichissant pour le ROC 03!

De plus, dans le cadre du 30^e anniversaire de fondation du RÉPAC 03-12, le ROC 03 assiste au « Grand cabaret populaire », une soirée en hommage aux membres du RÉPAC 03-12, depuis ses débuts. La participation du ROC 03 a pour objectif d'entretenir ses alliances avec les groupes d'éducation populaire.



Adhésions du ROC 03

Le ROC 03 est membre de certains organismes et de certaines coalitions. Lorsque le ROC 03 procède à une démarche d'adhésion, elle correspond toujours à ses orientations et à sa philosophie. En étant membre de certaines organisations, le ROC 03 a accès privilégiées à certaines informations et il a un droit de parole concernant des dossiers qui le préoccupent. Ces adhésions sont également une façon d'être solidaire avec le mouvement communautaire dans sa diversité, dans sa réalité et dans ses luttes pour assurer au citoyen un lieu de participation et de réponse à ses besoins.



Au cours de l'année, le ROC 03 a été membre des organisations suivantes :

- ☉ Droit de parole
- ☉ CKIA 88,3 FM
- ☉ Coalition solidarité santé
- ☉ Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics – Chaudières-Appalaches
- ☉ Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Mains rouges)
- ☉ Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)

2.4. REPRÉSENTATION DES OCASSS DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



- Préparation de l'élection des représentants communautaires au conseil exécutif du CSSS de Québec-Nord (CSSSQN) et au C.A. du CSSS de la Vieille-Capitale (CSSSVC);
- Élection du représentant communautaire au C.A. du CSSSVC à l'assemblée du 4 mai 2011;
- Échanges avec un représentant communautaire sur les dossiers touchant son territoire;
- Démarches pour combler le siège de représentant communautaire au C.A. de l'Agence;
- Organisation d'une rencontre avec les représentants communautaires;
- Sondage aux représentants communautaires en vue de compléter l'analyse de cette implication;
- Suivi du sondage auprès de certains représentants communautaires.

Rappelons-nous...

Bilan des représentants

Depuis l'adoption de la Loi 120 en 1992, les organismes communautaires y sont reconnus et une place leur est faite en matière de représentation dans les structures du réseau de la santé et des services sociaux, à commencer par les agences (autrefois les Régies régionales). Auparavant, aucun espace officiel ne leur était réservé.

Depuis plusieurs années et encore aujourd'hui, les organismes communautaires assurent une représentation au sein de structures partenariales et décisionnelles du réseau public (conseil des partenaires, C.A. des CSSS). Ces représentations sont légitimées lors d'élections tenues auprès de l'ensemble des organismes communautaires d'une même région. Historiquement, le ROC 03 joue un rôle de premier plan dans l'élection de ces représentants, mais aussi dans l'accompagnement et le soutien qu'il leur offre. Ce rôle s'exerce même au plan local, ceci afin de permettre un processus démocratique et une représentation équitable du milieu communautaire.

Depuis quelques années, le ROC 03 constate un besoin moins manifeste de son soutien dans l'exercice de cette implication. C'est pourquoi en 2009, il convoque les représentants communautaires concernés à une rencontre. Quatre d'entre eux y participent (sur une possibilité de 13), ce qui incite le ROC 03 à diffuser un questionnaire qui lui permet d'obtenir autrement les informations nécessaires à une analyse de la situation. Les résultats compilés en 2010 révèlent un certain intérêt à poursuivre cet engagement. Par contre, dans les faits, les contacts entre les représentants et le ROC 03 sont insuffisants pour assurer un suivi optimal des dossiers.

En avril 2011, le ROC 03 poursuit donc sa démarche avec une nouvelle rencontre. Deux représentants (sur une possibilité de huit) sont disponibles pour participer à la rencontre. Les autres sont sollicités à nouveau pour répondre à un questionnaire complémentaire en format électronique. Le ROC 03 compte dresser un bilan dans la prochaine année et le rendre accessible à ses membres.

Élection de nouveaux représentants

Jean-François Vézina (Groupe d'aide aux personnes impulsives), représentant communautaire au C.A. du CSSSVC depuis plusieurs années, doit mettre un terme à son mandat en cours d'année. Le Regroupement le remercie d'ailleurs pour son implication! À la suite de cette démission, le ROC 03 sollicite ses membres pour assurer la relève. Louise Fortin (SQUAT Basse-Ville), intéressée à relever le défi, est élue par acclamation en assemblée du 4 mai 2011. Deux autres sièges sont toujours vacants. Il s'agit de postes de représentants communautaires au Conseil exécutif du réseau local du CSSSQN (l'équivalent du Conseil des partenaires pour ce CSSS).

En ce qui concerne spécifiquement le poste de représentant au C.A. de l'Agence, il faut attendre jusqu'en juin 2011 avant que Frédéric Keck (RAIIQ) ne succède finalement à Ginette Bergevin (RGF-CN). Mentionnons que le siège demeure inoccupé presque toute l'année en raison d'un processus plus complexe et de la rareté des candidats.

Changement à venir

Dans le cadre de la Loi 127¹, notons la suppression du poste de représentant communautaire au C.A. des CSSS dès janvier 2012. Outre ce changement, rappelons aussi l'abolition, au cours de l'année 2009-2010, du Forum des partenaires du CSSSVC.

Représentants élus au Collège électoral

CSSS Charlevoix

Conseil d'administration : Diane Mailloux, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX

Conseil des partenaires

Annie Bouchard, CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ

Renée-Claude Laroche, CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE CHARLEVOIX

CSSS Portneuf

Conseil d'administration : Janine G. Leclerc, SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DONNACONA

Conseil de partenariat

Martine Labrie, MIRÉPI MAISON D'HÉBERGEMENT

Bertrand Gignac, ARC-EN-CIEL - ORGANISME COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE

CSSS de la Vieille-Capitale

Conseil d'administration :

Jean-François Vézina, GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES (GAPI) (jusqu'à l'automne 2010)

Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE (depuis mai 2011)

CSSS Québec-Nord

Conseil d'administration : Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE

Conseil exécutif (semblable au Conseil des partenaires)

Pierre Vachon, MAISON AU SEUIL DE L'HARMONIE (jusqu'en mars)

Steve Richard, REGROUPEMENT ACTION PRÉVENTION JEUNESSE DES LAURENTIDES RAP JEUNESSE

Élu communautaire à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

Frédéric Keck, REGROUPEMENT POUR L'AIDE AUX ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES DE QUÉBEC (RAIIQ)

¹ Pour plus d'information sur le projet de Loi 127, consulter la section 3.3 intitulée le ROC 03 et ses différents dossiers au plan national.

2.5. EN APPUI À DES PROJETS, CAMPAGNES ET ORGANISMES



- Appuie des organismes membres dans différents projets;
- Donne son appui à certaines campagnes;
- Élabore une procédure pour gérer les demandes d'appui.

Rappelons-nous...

Procédure

En raison de la fréquence des demandes d'appui adressées au ROC 03, il devient impératif d'établir une marche à suivre pour y répondre. Parfois, les demandes proviennent des membres du ROC 03, mais elles nous sont également transmises par des partenaires.

Jusqu'au printemps, le ROC 03 répond au cas par cas dans des délais souvent trop courts. Il n'est pas rare, dans l'année, que le ROC 03 doive faire parvenir un appui dans la journée même ou le lendemain. Ces délais ne permettent pas toujours au ROC 03 d'y donner suite. De plus, il arrive que certains appuis entrent en contradiction avec certaines positions du Regroupement. Par exemple, le ROC 03 ne devrait pas appuyer un projet qui double les activités déjà offertes par un autre organisme communautaire en place.

Afin d'assurer le traitement adéquat de chaque demande, le ROC 03 élabore pour la permanence, en avril, une procédure incluant une minianalyse. De plus, comme il ne s'agit pas de la mission première du ROC 03, le C.A. décide que les demandes doivent être déposées un mois avant leur échéance.

Appuis aux organismes membres du ROC 03	Nom du projet
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)	<i>Pour ma santé, je me donne du savoir, je me donne du pouvoir</i>
Association de Fibromyalgie – Région de Québec	<i>Un avenir en couleur pour l'association</i>
Autonhommie	<i>Les services de première ligne pour hommes en détresse : une nouvelle ressource dans les régions de Portneuf et de Charlevoix</i>
Autonhommie	<i>Financement pour l'aide à l'immobilisation</i>

Autres appuis

Appuyons notre système de santé

Pour l'instauration d'un Registre des baux

Contre le rétrécissement du rôle de l'État dans le domaine de la santé et des services sociaux

Pour une suite au programme d'aide et d'accompagnement social Interagir

Pour une consultation publique concernant l'accord économique et commercial entre le Canada et l'Europe

Contre le dépôt direct obligatoire pour le versement du crédit de solidarité

Pour un régime public universel d'assurance médicaments au Québec

Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté

2.6. AUTRES REPRÉSENTATIONS DU ROC 03



- Participe à un colloque sur l'évaluation dans les organismes communautaires;
- Assiste à deux conférences en lien avec la conjoncture;
- Participe à deux consultations sur le Plan quinquennal 2012-2017 de la CRÉ.

Colloques

Le ROC 03 assure ponctuellement certaines représentations lors de colloques pour échanger sur des enjeux liés à l'action communautaire autonome ainsi qu'au champ de la santé et des services sociaux. En 2010-2011, le Regroupement participe au colloque « L'évaluation par et pour le communautaire : un pas de plus vers la transformation sociale », organisé par le Centre de formation populaire (CFP). Il y est question de la place de l'évaluation dans la culture des organismes communautaires, du rapport avec les bailleurs de fonds et des outils existants. Certains exemples d'évaluation sont d'ailleurs présentés à l'assistance. Il est intéressant de soulever que l'évaluation de la performance ou de l'atteinte des résultats ne représente qu'une partie de l'éventail des sujets possibles. De plus, des outils ont été élaborés par des groupes communautaires tels la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-Sida). Plusieurs acteurs communautaires, institutionnels et privés sont présents à cette activité qui se déroule sur deux jours.

Conférences

Afin d'alimenter l'équipe et le C.A. du ROC 03 sur la conjoncture, plus particulièrement sur la présence grandissante de la philanthropie, le ROC 03 assiste, le 9 février, à une Conférence Centraïde intitulée « Le Québec est-il trop pauvre ou assez riche pour être solidaire? » dispensée par Pierre Fortin et Alain Noël.

Le ROC 03 assiste par la suite à une conférence abordant plus spécifiquement ce même sujet et organisée par la Fondation communautaire du Grand Québec. L'invité n'est autre que M. André Chagnon lui-même, président de la Fondation Chagnon (qui finance, entre autres, Québec en forme, Avenir d'enfant, Persévérance scolaire, Grandir ensemble, L'APPUI, Soutien aux initiatives visant le respect des aînés). Le Regroupement est aussi présent à la journée de concertation régionale sur la persévérance et la réussite scolaire du 30 novembre afin d'en apprendre davantage sur les PPP sociaux.

Consultations

Conséquemment à sa participation à des tables de concertation, le ROC 03 est régulièrement invité à se joindre aux consultations et à enrichir les réflexions. Ainsi, le ROC 03 participe, à deux reprises, à des consultations sur l'élaboration du plan quinquennal 2012-2017 de la CRÉ.

3. LE ROC 03 ET SES DIFFÉRENTS DOSSIERS

3.1. AU PLAN LOCAL



- Analyse sommairement la Politique de reconnaissance des OBNL de l'Arrondissement La Cité-Limoilou;
- Recueille les commentaires des organismes;
- Réagit publiquement à un reportage;
- Produit et diffuse un sondage auprès de ses membres afin de dresser un portrait de la situation.

Rappelons-nous...

Politique de reconnaissance municipale des OBNL

Dans l'année 2009-2010, l'arrondissement La Cité-Limoilou invite les organismes à une rencontre afin de présenter une nouvelle politique. Après avoir procédé à la fusion des arrondissements La Cité et Limoilou, le nouvel arrondissement produit sa propre politique de reconnaissance des OBNL. Cette politique se veut un instrument de gestion des collaborations possibles entre l'arrondissement et les organismes. Les organismes reconnus par l'arrondissement bénéficient de privilèges, de subventions, de prêts de locaux, etc. Mais cette reconnaissance est désormais étroitement liée à la mission de la Ville et à ses orientations, ce qui exclut de nombreux organismes. De plus, une fois reconnus, les organismes doivent se soumettre à des conditions qui sont susceptibles de nuire à leur autonomie et à la confidentialité requise pour leurs membres.

À cet effet, le ROC 03 reçoit plusieurs appels d'organismes qui se plaignent de ces conditions, parfois très contraignantes. Dans un souci de collectiviser les besoins et d'y répondre, le ROC 03 fait parvenir à ses membres un sondage par le biais du ROC Express du mois de mai. Le ROC 03 continue de recueillir les réponses des organismes et espère pouvoir en tirer des conclusions dès l'automne 2011. En date du premier juillet, très peu d'organismes ont répondu à l'appel.

Sortie médiatique

Alors que le ROC 03 répond aux questionnements des membres, il réagit à un reportage diffusé à TVA qui allègue que la Ville de Québec verra le nombre d'organismes communautaires diminuer en raison de l'application de sa nouvelle politique de reconnaissance. Il faut savoir que la Ville de Québec compte environ 800 OBNL et qu'elle prévoit en reconnaître une centaine seulement. L'opération de la Ville peut avoir un impact sur les organismes, certes, mais elle n'a pas le pouvoir de les dissoudre. C'est donc à Canal Vox que le ROC 03 réplique et donne l'heure juste à la population. Par la même occasion, un communiqué est envoyé aux différents médias de la région 03.

3.2. AU PLAN RÉGIONAL



- S'implique au CMAP;
- Participe à une rencontre du PSPAR, en juin 2011.

Rappelons-nous...

Financement des OCASSS

Le ROC 03 travaille en collaboration avec des acteurs régionaux incontournables pour les OCASSS, tels que l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et la Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale. En effet, le ROC 03 est un interlocuteur privilégié de ces bailleurs de fonds, ce qui lui permet d'échanger avec eux sur la réalité des organismes communautaires de la région 03.

PSOC et CMAP

Comme par les années précédentes, le ROC 03 siège au comité de mise en application de la Politique de reconnaissance (CMAP)² en automne 2010 et en mai 2011. En automne 2010, le CMAP reconnaît l'admissibilité au PSOC de sept organismes qui en ont fait la demande, dont trois pour la première fois. Un manque de fonds dans l'enveloppe PSOC, ne permet toutefois pas que cette reconnaissance s'accompagne d'un financement. Elle permet tout de même parfois aux organismes d'accroître leur crédibilité auprès d'un autre bailleur de fonds. Rappelons qu'en l'absence de financement, cette reconnaissance était impossible il y a quelques années, et que suite à des actions du ROC 03, cette situation a pu être avantageusement modifiée.

En mai 2011, le ROC 03 apprend que l'enveloppe régionale PSOC doit redistribuer les crédits provenant de la fermeture d'un organisme communautaire. À cela, s'ajoute l'indexation non réclamée par les organismes subventionnés au PSOC. En tout, 121 970 \$ sont finalement répartis de façon paramétrique entre les organismes n'ayant pas atteint leur première phase de développement (ceux qui reçoivent moins de 50 000 \$).

PSPAR

Le ROC 03 participe à la rencontre annuelle du PSPAR le 30 mai 2011. C'est à cette occasion que la Direction régionale de la santé publique (DRSP) valide la répartition du financement annuel, qu'elle octroie par projet. Sont présents des représentants de l'Agence, des CSSS, de la DRSP et du ROC 03. Par le passé, le ROC 03 a recommandé le transfert de certains montants alloués par projet depuis plusieurs années à des organismes communautaires en financement à la mission PSOC. Il est à noter que pour l'année 2010-2011, aucune demande de transfert en financement à la mission n'est déposée à la DRSP par les organismes admissibles.

ORGANISMES RECONNUS AU PSOC 2010-2011

Association des personnes aidantes de la région de Québec (APARQ);
L'Odyssee Bleue Inc.;
Diabète Charlevoix;
Corporation L'Autre Cartier;
Cuisine collective Beauport;
Les Diabétiques de Québec;
Choc Entraide.

² Comité de mise en application de la Politique de reconnaissance, tel que nommé dans la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la région de Québec* adoptée par le CA de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, en mars 1998.

Développement social

La table de développement social se rencontre à trois reprises. Voici les sujets de discussion abordés :

▪ Suivi des rencontres du CATI

-Deux nouveaux membres sont intégrés au comité, soit *Avenir d'enfant* et *Persévérance scolaire*, deux PPP de la Fondation Chagnon, alors que *Québec en forme* est déjà membre.

-Révision du guide sur les rôles et les obligations des différents acteurs ATI (plus particulièrement, la nature du rôle des élus), présentation plan de communications et bilan de la dernière année pour les différentes ATI.

Activité de sensibilisation sur la place du développement social dans le développement durable (par exemple, sur la question du logement social, absence des projets éco-quartiers).

Suivi de la problématique relative au retrait des billets d'autobus vendus à l'unité, annoncé en septembre 2010 par le RTC. Rappelons que des OCA offraient parfois ces billets aux personnes qui les fréquentent, au besoin.

▪ Journée de consultation pour explorer les pistes d'action et de collaboration dans le domaine de la conciliation Famille-Travail-Études (les invitations sont ciblées).

▪ Sondage sur les mesures de conciliation Famille-Travail appliquées dans les entreprises de 10 employés et plus de la région. Les organismes communautaires sont donc pratiquement exclus du sondage.

Présentation du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale par la directrice des politiques de lutte contre la pauvreté du MESS, Mme Anne Roberge.



3.3. AU PLAN NATIONAL



- Participe aux rencontres nationales de la CTROC. Prend position et s'informe sur différents dossiers :
 - Plan d'action de la CTROC
 - Convention PSOC
 - Démarche identitaire de la CTROC
 - Droit associatif
 - Projet de Loi 127
 - Implication au comité Valo
- S'associe aux revendications et aux actions de la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification des services publics.

CTROC

Une participation moins intensive...

Depuis une quinzaine d'années, la permanence du ROC 03 s'est impliquée très activement à la CTROC. L'année 2010-2011 se caractérise par le retrait du ROC 03 de tout comité de la Coalition. Cette décision s'explique par l'absence, au ROC 03, de certaines conditions essentielles à l'exercice de cet engagement, dont la stabilité de l'équipe de travail.

Malgré cette décision, le ROC 03 demeure actif par sa participation aux rencontres nationales et aux prises de décision de la Coalition. À cet effet, le ROC 03 délègue habituellement deux membres de la permanence à chacune des trois rencontres. Des rencontres téléphoniques ont également lieu, au besoin.

Sondage sur le Plan d'action (PA) de la CTROC

Suite à la rencontre nationale du printemps 2010, la CTROC revient consulter ses membres au sujet de son plan d'action. Afin de s'arrimer aux actions de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et d'agir de façon adéquate face à la conjoncture du moment, le comité de mobilisation de la CTROC propose un PA en deux temps : les luttes sociales pour la défense des services publics et du droit à la santé ainsi que le rehaussement du financement à la mission des OCASSS. L'année qui se termine se caractérise par la participation intensive de la CTROC aux luttes sociales telles que la Marche mondiale des femmes, la campagne «Retour à l'expéditeur», la tournée d'éducation populaire « Halte à Charest ».



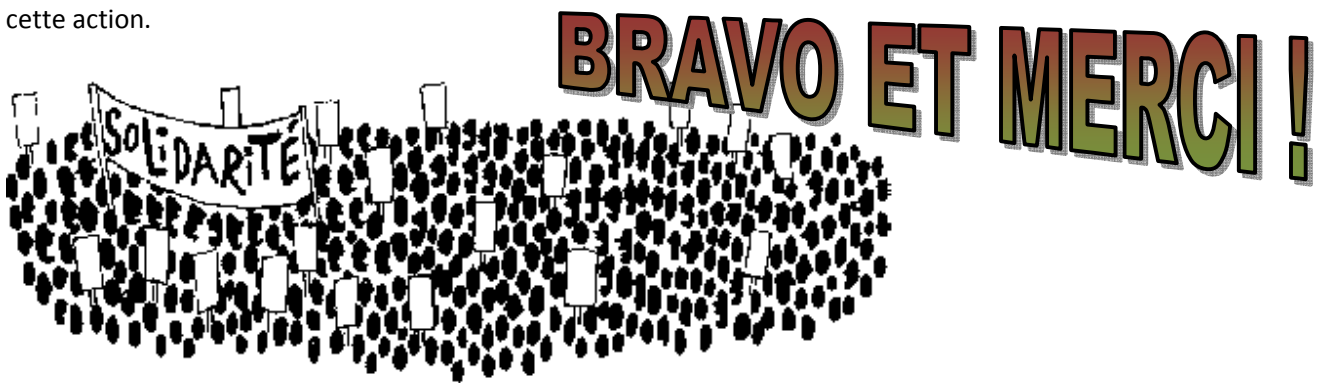
Convention PSOC

Ce dossier est certainement le dossier le plus percutant de l'année pour les organismes communautaires. En septembre 2010, le ROC 03 reçoit une copie du projet de Convention PSOC proposé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il s'agit, selon l'intention du MSSS, d'un document de type « contrat » que les organismes communautaires subventionnés au PSOC doivent signer dès avril 2012. Le MSSS prévoit bien consulter le milieu communautaire, mais dans un délai qui ne tient pas compte du fonctionnement démocratique des organismes. De plus, le contenu comporte plusieurs éléments inquiétants permettant de croire que l'autonomie des organismes est menacée, et qu'une lourdeur administrative est à prévoir dans la gestion des organismes.

Devant cette situation alarmante, la CTROC se joint à la TRPOCB pour demander un avis juridique et un avis comptable à propos du document produit par le MSSS. À cela, s'ajoute un avis politique qui alimente la réflexion des deux organisations nationales et de leurs membres.

Encore une fois, le milieu communautaire fait preuve d'une rapidité d'action qui éveille un mouvement de solidarité. Électrisé par la force du nombre, les organismes communautaires, tous ministères confondus, ainsi que des organisations de divers milieux appuient une résolution où ils refusent de signer ce projet d'entente unilatéral. La Capitale Nationale n'est pas en reste : c'est plus de 50 % des organismes financés au PSOC qui adoptent la résolution rejetant le projet de Convention PSOC 2011-2014! Plusieurs organismes utilisent les différents outils de diffusion pour faire circuler l'information et renforcer la mobilisation régionale et nationale, que se soit par des communiqués, des articles dans leur journal interne à l'inclusion du lien Internet vers le site www.nonalaconvention.com!

Une «Opération courriel rouge» destinée au MSSS est lancée le 17 février afin de lui lancer un message clair quant au projet de Convention. Les OCASSS de toutes les régions du Québec sont encouragés à prendre part à cette action.



Démarche identitaire

Dans l'année 2010-2011, la Coalition propose un exercice visant à valider le rôle de la CTROC. Cette démarche identitaire se veut une première étape dans l'élaboration de son code d'éthique. Parmi les sujets à l'ordre du jour : une réflexion sur les valeurs de la CTROC, sur sa mission ainsi que sur son fonctionnement. La démarche est divisée en quatre étapes, soit quatre cahiers de consultation. La formule privilégiée en est une à long terme. Un bout de chemin est fait à chaque rencontre de la CTROC, alternant des discussions dans les régions avec les C.A. des TROC/ROC.

Droit associatif

La CTROC surveille les développements concernant la réforme du droit associatif (Loi des compagnies, partie III), prévue depuis de nombreuses années. Rappelons que la CTROC a participé à deux consultations, en 2004 et en 2009, qui n'ont mené jusqu'ici à aucune décision officielle du gouvernement. Pour une énième fois, le projet de réforme sur le *Droit des associations personnalisées* est reporté. Peut-être, reviendra-t-il à l'agenda du gouvernement à la session d'automne 2012...

Projet de Loi 127

Ce projet de loi, déposé en cours d'année à l'Assemblée nationale, influe directement sur la représentation des conseils d'administration des établissements, dont les CSSS. En plus de prévoir une réduction du nombre de sièges réservés aux usagers, son texte indique une abolition du siège réservé au représentant communautaire. Sa mise en application est prévue pour janvier 2012.

La CTROC participe aux auditions de la consultation qui se déroule en mars 2011. La Coalition déplore notamment une diminution du nombre de sièges réservés à la population au sein des C.A. d'établissement.

L'accent est à présent mis sur la présence d'experts pour une gestion efficace dans le courant des bonnes pratiques et de la nouvelle gouvernance.

Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux


Pour donner suite à une décision prise à la rencontre nationale de juin 2010, la CTROC se retire officiellement du comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire. Trop de travail pour peu de résultats, outre le document sur la reddition de comptes effectif depuis 2008 déjà. Le résultat des négociations n'est toujours pas en application et les rencontres, annulées ou souvent reportées, demandent du temps et de la préparation aux délégués communautaires. Comme le gouvernement a en main la position des délégués sur l'ensemble des sujets, il leur apparaît désormais plus important d'investir leurs énergies ailleurs.


COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

C'est dans un même objectif de renforcer notre regroupement national par les forces unifiées de chacune des TROC/ROC, que le ROC 03 propose à ses membres de participer aux luttes sociales sur une base régionale. À la dernière AGA, vous avez dit OUI à cette participation pourvu qu'elle respecte les moyens du ROC 03 et qu'elle respecte notre «couleur» santé et services sociaux. Le ROC 03 a donc suivi les recommandations de l'assemblée. Il a donné son appui à la Déclaration de principes de la *Coalition régionale opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*³, une nouvelle Coalition qui fait son « coming out » en décembre 2010 et qui est chapeauté par le REPAC 03-12. De plus, le ROC 03 a assisté aux rencontres régulières de la Coalition régionale (quatre rencontres). Il a assuré le suivi et la diffusion des informations concernant les différentes manifestations et actions posées tout au cours de l'année par le biais de son site Internet et des envois courriel à ses membres.


Malgré l'intérêt de la Coalition et ses fréquentes invitations au ROC 03 à se joindre aux différents comités de travail, le Regroupement conserve ses énergies pour les objectifs priorités dans son propre plan d'action. Toutefois, il démontre sa solidarité et son adhésion aux principes défendus par une contribution financière servant à nolisier les autobus nécessaires lors de la manifestation du 12 mars et par la participation de l'agente de liaison et de mobilisation à des actions s'adressant, notamment, au MSSS.

- Appui à la Déclaration de principes de la Coalition régionale;
- Participation à quatre rencontres régulières et à une rencontre du comité mobilisation;
- Participation à quatre manifestations et actions de la Coalition :

 23 novembre : Journée de perturbation économique, à Montréal
« Charest ton budget nous appauvrit, ta bande d'amiEs s'enrichit! »

 12 mars : Manifestation nationale, à Montréal
« Un budget équitable, une question de choix »

 17 mars : Vigile pendant le huis clos sur le budget Bachand, à Québec

 4 avril : Rassemblement au bureau de comté d'Yves Bolduc, à Québec
« Le budget est passé... mais la lutte continue! »

- Distribution de tracts pour la mobilisation du 12 mars;
- Contribution financière pour la mobilisation du 12 mars;
- Diffusion de documents et d'information aux membres.



³ Voir le Rassembleur de février 2011.

4. LE ROC 03 ET LA MOBILISATION

4.1. COMITÉ MOB



- Préparation et tenue de neuf rencontres du comité et cinq rencontres en sous-comité;
- Accueil de deux nouveaux membres au sein du comité;
- Départ de quatre membres;
- Création d'outils d'appropriation pour le comité MOB;
- Rencontre d'un délégué de la CTROC;
- Élaboration d'un plan d'action;
- Création et diffusion aux membres de bulles informatives sur l'action communautaire autonome;
- Implication lors de la tournée d'échanges et d'information sur le projet de Convention PSOC;
- Présence au C.A. de l'Agence, en soutien au ROC 03;
- Rédaction d'un article dans le Rassembleur de juin;
- Préparation pour la Semaine de visibilité et de reconnaissance de l'ACA de 2011.

Rappelons-nous...

Le comité MOB du ROC 03 est entièrement renouvelé le 22 avril 2010, lors d'une assemblée délibérante. L'année 2010-2011 se caractérise par des rencontres régulières du comité, par l'appropriation d'enjeux touchant les OCASSS, par la rédaction d'un plan d'action, ainsi que par l'implication des membres dans l'organisation d'activités du ROC 03.

Mandats du comité MOB

Proposer et réaliser des activités de promotion, de sensibilisation et de mobilisation dans le cadre du plan d'action;

Analyser les enjeux reliés principalement à l'application de la Politique gouvernementale de l'ACA ainsi que les orientations ministérielles touchant le PSOC national.

En 2010, les membres du comité MOB ont rédigé un plan d'action comportant deux volets :

- ↳ Accroître la visibilité des OCASSS.
- ↳ Informer et mobiliser les OCASSS concernant les enjeux en santé et services sociaux.



RENCONTRES DU COMITÉ

Les thèmes abordés lors des rencontres portent autant sur la démystification des enjeux liés à certains dossiers du ROC 03 que sur l'organisation d'activités de visibilité et de mobilisation. Par ailleurs, afin de faciliter la compréhension des enjeux, des outils sont créés pour les membres, dont un organigramme présentant les collaborations provinciales du ROC 03 (organigramme distribué à l'AGA 2010). Le comité MOB se rencontre à neuf reprises, en plus de cinq rencontres en sous-comité. Voyons les thèmes qui occupent leurs rencontres en 2010-2011 :



5. LE ROC 03 ET L'INFORMATION (PUBLICATIONS, SITE WEB, PRÉSENTATIONS, FORMATIONS)

5.1. OUTILS DE COMMUNICATION AUX MEMBRES



- Production et diffusion de sept *ROC Express* et de deux *Rassembleur*;
- Appel d'offres pour l'insertion d'un espace réservé aux membres sur le site Internet du ROC 03;
- Intégration de l'espace «membres» sur le site Internet;
- Formation de deux membres de la permanence pour la gestion de base du site Internet;
- Diffusion ponctuelle d'information sur le site Internet du ROC 03.

Rappelons-nous...

Publications du ROC 03

Depuis plusieurs années, le ROC 03 s'est doté d'outils de diffusion pour informer régulièrement ses membres sur des dossiers qui les concernent. Ainsi, le *ROC Express* et le *Rassembleur* ont permis de mobiliser les OCASSS, de vulgariser les enjeux et d'annoncer diverses nouvelles. Rappelons que le *ROC Express* est composé de nouvelles brèves, tandis que le *Rassembleur*, plus volumineux, offre une analyse plus poussée de certains dossiers.

▶ THÈMES ABORDÉS DANS LES ROC EXPRESS EN 2010-2011

Dossiers du ROC 03 : projet de Convention PSOC, Politique de reconnaissance municipale des OBNL, financement des organismes au PSOC.

Vie associative et démocratique : sièges à combler au C.A. du ROC 03, renouvellement du membership, départ de certains membres de la permanence, résolutions adoptées en assemblée du ROC 03, site Internet du ROC 03, procédure de lettres d'appui.

Représentations : nouvelles de la CTROC, représentants communautaires au CSSS.

Annonces variées : formation sur l'équité salariale, financement SACAIS, cartables à donner, manifestations, Journée de visibilité.

▶ THÈMES ABORDÉS DANS LES RASSEMBLEUR EN 2010-2011

Dossiers du ROC 03 : le projet de Convention PSOC, les dix ans de la politique de reconnaissance de l'action communautaire, privatisation et tarification des services publics, financement des organismes communautaires.

Vie associative et démocratique : retour sur l'assemblée du 9 décembre 2010, Guide-synthèse sur les règlements généraux, coffret vie associative, comité mobilisation et conseil d'administration, priorités du Plan d'action et bilan de l'automne.

Représentations : représentations régionales du ROC 03 (dont le CMAP), nouvelles de la CTROC, rencontre avec la ministre Vien.

Annonces variées : AGA, rappel sur l'équité salariale, assurances collectives du ROC 03.

Site Internet du ROC 03

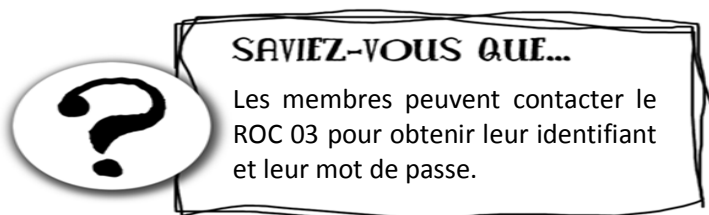
Plus récemment, le ROC 03 s'est affiché dans l'univers WEB. La permanence se bute rapidement à des difficultés de gestion concernant son site Internet. Il devient vite primordial que l'équipe de travail soit autonome dans la gestion de cet outil, dont l'utilité n'est plus à démontrer. Le fonctionnement du site est donc revu en 2009, de manière à permettre les mises à jour régulières par l'équipe du ROC 03.

Par la suite, bien que l'équipe se soit approprié la gestion du site, il paraît évident que les besoins dépassent les mesures déjà mises en place. Les membres interpellent souvent la permanence pour accéder à divers documents de toute sorte produits par le ROC 03. Se pose alors le problème de l'acheminement des documents en question, car certains membres reçoivent difficilement les envois plus volumineux dans leur boîte courriel. Comme plusieurs de ces documents sont à l'usage exclusif des membres, il est alors impossible de les intégrer au site Internet du ROC 03. Ces questions d'ordre pratique s'ajoutent à la charge de travail de la permanence qui cherche à répondre plus efficacement aux besoins d'information des organismes membres.

En 2010-2011, le ROC 03 part donc en appel d'offres concernant l'intégration d'un espace réservé aux membres dans son site Internet. En automne, un contractuel est chargé de réaliser ce projet. L'infrastructure WEB du site est revue afin de permettre l'insertion d'un espace sécurisé. En février, les membres du ROC 03 reçoivent par courriel leur numéro d'identifiant ainsi que leur mot de passe. Peu après, deux membres de la permanence sont formés pour assurer la gestion de base du nouveau site Internet.



Depuis son installation sur le site Internet, l'espace réservé aux membres voit s'ajouter graduellement de la documentation réservée aux membres. Ce lieu privilégié d'information contient les *ROC Express* et les *Rassembleur*, ainsi que les documents de référence du Congrès d'orientation du ROC 03, tenu en octobre 2008. En temps requis, le ROC 03 y insère des documents d'assemblée ou des lettres de la CTROC.



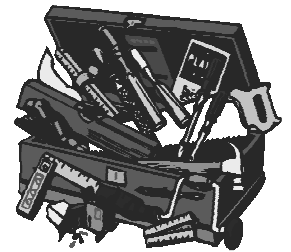
5.2. OUTILS POUR LA PERMANENCE



- Participe à deux formations sur les conseils d'administration;
- Participe à une action dérangeante;
- Se procure des publications récentes sur des thèmes pertinents à l'ACA;
- Rencontre des représentants du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP);
- Participe à un cours de comptabilité;
- Participe à un groupe de codéveloppement en gestion d'organisations;
- Suit un cours en supervision de stage.

Deux membres de l'équipe participent à la formation intitulée « Comprendre son conseil d'administration en 20 réponses », offertes par une consultante en gouvernance (12 avril 2011). C'est l'occasion de répondre à différentes questions concernant les conseils d'administration, notamment sur leur composition.

La formation « Rôles et responsabilités des administrateurs », donnée par un avocat et médiateur qui exerce principalement auprès des organismes à but non lucratif, est suivie par un membre de l'équipe (20 avril 2011). À l'ordre du jour, des informations relatives aux devoirs, aux responsabilités et aux droits des administrateurs.



En cours d'année, l'équipe rencontre des représentants du CAAP afin de mieux comprendre les services qu'il offre et d'y référer les organismes qui en auraient besoin.

En formation continue, trois membres de l'équipe assistent à des cours de perfectionnement en lien avec la nature de leur poste. De plus, afin de se familiariser avec les différents types d'action de mobilisation, une travailleuse du ROC 03 participe à une action dérangeante.

5.3. PRÉSENTATIONS DU ROC 03



- Réalise deux présentations sur l'action communautaire auprès d'organisations.

Le ROC 03 offre parfois des présentations à des acteurs communautaires et institutionnels en cours d'année, selon les demandes qui lui sont adressées.

Ainsi, en automne, pour donner suite à une demande du Collège Mérici, le ROC 03 prépare un contenu spécialement conçu pour des étudiants en éducation spécialisée. L'objectif est de présenter l'historique du mouvement communautaire ainsi que son apport à la société québécoise. Un survol des caractéristiques de l'action communautaire autonome est également effectué. Le Regroupement saisit cette opportunité et s'adresse à 18 étudiants susceptibles de travailler dans le milieu communautaire ou d'être en relation avec celui-ci.

Plus tard, au printemps, le ROC 03 accueille favorablement une demande de l'ATTRUEQ qui s'intéresse aux dossiers du ROC 03 susceptibles de toucher ses membres. Le Regroupement organise alors une courte présentation sur l'action communautaire autonome et le projet de Convention PSOC. Une quinzaine de personnes participent à cette activité.

6. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2011-2012

AU PLAN NATIONAL



► La négociation de la Convention PSOC

Des discussions avec le MSSS, les Agences et la ministre concernant le projet de Convention PSOC sont prévues, de même qu'une consultation automnale sur une Convention PSOC révisée. Jusqu'à maintenant, son application est attendue pour avril 2012. Les organismes devront-ils se mobiliser et se faire entendre à nouveau?

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE



Centre d'expertise
et de conseil
en matière de reconnaissance
des organismes communautaires
autonomes du Québec

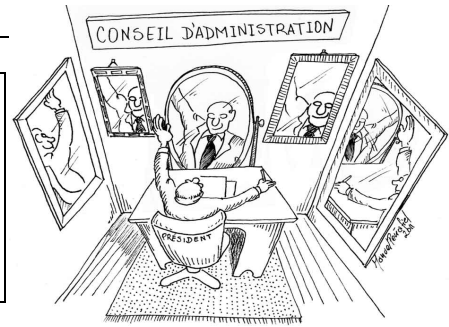
Québec.ca

► Les 10 ans de la Politique de reconnaissance et l'état de santé de l'ACA

En marge d'un colloque du RQ-ACA, un bilan officiel de la Politique de reconnaissance nationale est à venir. Encore là, y aura-t-il matière à se mobiliser pour éviter l'extinction de l'ACA ou, à tout le moins, organiser des États généraux sur nos pratiques et l'évolution des organismes communautaires autonomes?

► La Réforme du droit associatif

La Réforme du droit associatif qui est reportée depuis plusieurs années doit être adoptée cet automne, si tout se passe bien. Le ROC 03 compte étudier son contenu et informer ses membres des changements apportés.



- "J'adopte à l'unanimité ma décision..."

► Les luttes sociales

(Renouvellement de l'accord fédéral-provincial en matière de santé, programmes sociaux et éducation)

La **Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics** a déposé son plan d'action sur trois fronts : la hausse des frais de scolarité, la contribution santé et la hausse des frais d'électricité. Quant à la **Coalition régionale**, l'enjeu central des actions à venir sera l'éducation et la tenue d'États généraux sur les mouvements sociaux.

La **Coalition solidarité santé** maintient ses revendications sur notre droit à la santé et à l'éducation ainsi que sur la mise sur pied d'une assurance publique de médicaments comme alternative à l'augmentation des coûts de santé au Québec.

Une solidarité qui nous a valu plusieurs appuis dans la campagne «Non à la Convention PSOC» et qui demeure essentielle dans la poursuite des négociations en cours.

► Les élections provinciales 2013

C'est déjà le moment de se replonger dans la préparation et la diffusion d'outils de vulgarisation visant à sensibiliser les membres de vos organismes quant à l'importance de se prémunir de leur droit de vote! Le pouvoir d'agir, c'est avant tout une meilleure compréhension des programmes des différents partis en liste et un accès à l'information nécessaire à la prise de décision éclairée. Surtout, c'est le moment pour ramener sur la place publique les questions en suspend et faire entendre nos revendications.



AU PLAN RÉGIONAL

➡ L'officialisation d'un pourcentage des crédits de développement au PSOC

Plusieurs Agences possèdent un cadre régional qui officialise le pourcentage de crédits de développement octroyé au PSOC. Ces pourcentages varient de 8 à 15% à travers la province, alors que l'Agence de la Capitale-Nationale ne nous offre que 5 % de façon officieuse. Ce qui signifie que la Politique de reconnaissance régionale ne possède pas de cadre financier qui stipule que l'Agence attribuera 5 % des argents neufs au PSOC.



➡ Le Plan quinquennal 2012-2017 de la CRÉ ainsi que la signature de l'Alliance solidarité

La CRÉ adoptera son plan quinquennal en décembre prochain. Le ROC 03 doit examiner son contenu et, à titre de membre de la TDS, y réagir. Quant aux *Alliances Solidarité*, une analyse de ce type d'entente et le questionnement du plan d'action qui lui sera rattaché sont à préparer.

ET AU ROC 03...

- ➡ La mise à jour des documents du ROC 03;
- ➡ L'élaboration d'un plan de communication et sa mise en application;
- ➡ Le développement d'outils et de nouvelles activités.

